



Commune de Essigny-le-Petit

Secrétariat ouvert
le lundi et le jeudi
de 18 h 30 à 19 h 30

Téléphone
03 23 07 96 79

Télécopie
03 23 07 96 79

Courriel
mairiessigny-le-petit@wanadoo.fr

Site
<http://essigny-le-petit.france.com>

Adresse
273, rue de Saint-Quentin
02100 ESSIGNY-LE-PETIT

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2006

Le point sur les travaux

Assainissement :

L'entreprise Eurovia fait le maximum pour ne pas gêner le bon déroulement de la moisson et le stockage au silo. A la fin juin, la route devrait être libérée par contre le raccordement du réservoir et des eaux pluviales dans le bas-côté de la route départementale ne devrait pas être achevé rendant difficile une déviation de la circulation imposée par le Tour de France le 5 juillet.

Le raccordement des installations de la rue de Saint-Quentin (côté Fonsomme) n'est pas encore possible ; une mise en route provisoire du poste de refoulement de la rue du 8-mai-1945 devrait le permettre. Quant à la rue du 8-mai-1945 (côté Fontaine-Uterte) et à la rue du Puits, il y manque encore les canalisations enjambant la rigole et la Somme.

Rue du Puits : remise en état avant le 14 juillet sur toute sa largeur

La fin juillet devrait voir l'achèvement des travaux liés à l'eau.

Enfouissement et éclairage

Programmés fin 2006, les travaux démarreront dès le 26 juin pour les coordonner, sur certains secteurs, à ceux liés à l'eau.

Ils concernent la rue de Saint-Quentin et la rue du Tour de Ville - rues qui seront terminées - et la rue du 8-mai-1945 (rue de la Gare)

Fin des travaux en septembre (sauf retard d'un des partenaires).

Eclairage particulier du calvaire : Si le calvaire est une propriété privée, ne pas installer de spot. Voir pour mettre en attente un raccordement à venir.

N.B. La parcelle sur laquelle est bâti le calvaire est toujours la propriété de Henri PIOT. Elle a une superficie de 85 m².

Propositions du comité consultatif environnement - qualité de la vie

Passerelle VNF : le personnel communal retraitera les deux accès.

Place du puits : Pierres du puits trop friables pour permettre la repose et thuyas « mutilés » à enlever. Muret surplombant le contre-fossé en mauvais état. Repenser la limite entre la place et les berges.

Fontaine du terrain de loisirs : calage du chapeau, suppression du réceptacle.

Bassin de rétention rue du Vieux-Moulin : problèmes des grilles peu décoratives et des ballons sur et au-dessus des grillages : plantation d'une haie « thuyas »

Filet pare-ballons à demander à la Communauté d'agglomération.

Chèvrefeuille ou plante grimpante côté rue du Vieux-Moulin

Protection de la pelouse : roches posées par la Communauté d'agglomération

Cimetière : 2 fontaines fonte avec mur d'ados posées par le personnel communal.

Bassin de rétention du Chemin Vert : pelouse dans l'immédiat puis aménagement à étudier. Gravillons dans le Chemin Vert.

Pont du Noirieu : camouflage oblique des canalisations en pente + jardinières. La communauté d'agglomération a prévu des garde-corps en retour pour empêcher les « jeux » sur les canalisations en encorbellement

Aire de pique-nique des 2 ponts : limiter l'accès en reprenant la barrière bois situé à côté de chez Madame Bernard

Jardinets des 2 ponts (rive gauche de la Somme) : revégétalisation limitée par une bordurette + enrochement

Armoires électriques : Leur recouvrement par une peinture en harmonie avec les tons de leur environnement ne nuirait pas à l'esthétique.

La remise en forme des terres retournées par les travaux est souhaitée.

Pour l'ensemble des problèmes créés par les nécessaires travaux liés à l'eau et à l'assainissement, la participation de la Communauté d'agglomération sera sollicitée.

Propositions du comité consultatif « Loisirs - animation »

Fête nationale

La coordination foyer - comité consultatif « Loisirs - Animation » pose quelques problèmes. Le conseil arrête le programme avec

Pour le 13 juillet : pot de l'amitié - restauration rapide « grillades - sandwiches » - retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Pour le 14 juillet : pot de l'amitié - repas « salades - grillades - dessert », jeux pour tous.

Fête communale

Le thème retenu est « les 50 ans de l'école »

Les emplois communaux

Le conseil entend les propositions du comité consultatif concernant les besoins en personnel technique : 1 emploi à temps plein + 1 emploi saisonnier à temps partiel. La réflexion se poursuit. Dans l'attente, le conseil demande à son président d'entreprendre les démarches administratives nécessaires au renouvellement des contrats en cours.

Quant au personnel administratif, le conseil demande que s'intensifie la formation en cours de Martine Dagnicourt en vue du départ de Jean-Philippe Brazier prévu au plus tard pour les prochaines élections municipales.

Questions diverses

FDS 2006 :

Le conseil municipal sollicite les subventions du FDS pour 2006 pour les travaux sur diverses voies communales.

FDS2007-2014 :

Le conseil municipal demande à adhérer au FDS 2007-2014 sollicite l'adhésion

Eglise

Gérard Guilbert et Arnaud Fontaine sont chargés de faire un diagnostic sur l'état de l'installation électrique.

Conteneurs

La communauté d'agglomération souhaite mettre à disposition des Essignyacois un second site équipé de conteneurs. Le conseil aimerait connaître les raisons qui incitent la collectivité à doubler l'équipement en place. La municipalité ne souhaite pas cet équipement à proximité des espaces verts de la commune.

Acquisitions foncières

Les conjoints LUX sont d'accord pour céder à la commune la parcelle d'accès de deux propriétés bâties dans la rue du Puits.

La commune se propose d'acquérir une parcelle à proximité du terrain de loisirs (chemin derrière les bâtiments vestiaires). Des discussions sont en cours avec le propriétaire.

Ces deux projets d'acquisition sont motivés par les installations liées à l'eau et à l'assainissement qui grèvent ces parcelles de servitudes nouvelles.

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 27 juin 2006

Essigny-le-Petit, le 27 juin 2006

Le maire,



Claude Vasset